

L'HOMME ET LE MAIDER

Par Ahmed EL GHARBAOUI

Au Sud de l'Anti-Atlas, les hommes sédentaires sont en général groupés dans d'assez grosses oasis. Ils y pratiquent à la fois l'arboriculture, la céréaliculture, le jardinage potager et y élèvent un maigre élevage. Ces oasis sont à palmiers dattiers, à cause d'abord de l'altitude relativement basse, des traditions sociales et agricoles et aussi des possibilités d'irrigation à partir des puits. Elles sont donc différentes des oasis du Sillon sud-atlasique septentrional où l'altitude dépassant souvent les 1200 m interdit le palmier dattier.

De toutes les oasis sud-anti-atlasiques, celle de Fezou est la plus originale. L'occupation du sol, la subdivision du finage en trois grands domaines, le système de propriété et l'intervention de l'homme y présentent des caractères tout à fait particuliers. Cette originalité tient tout particulièrement à l'existence du Maïder qui occupe la majeure partie du centre de la cuvette de Fezou.

1. Le cadre morpho-structural et les conditions bio-climatiques

La dépression de Fezou a une orientation ougartienne (NW-SE) ; mais dans le détail sa tectonique est compliquée par quelques accidents atlasiques (SW-NE). Avec les dépressions de la crosse du Bani (autour de Zagora) et de Tazarine-Taghbalt, elle est la troisième grande cuvette synclinale sud-anti-atlasique. Ces trois grandes cuvettes constituent un annexe géologique de l'Anti-Atlas tout en résultant d'un compromis entre les tectoniques atlasique et ougartienne ⁽¹⁾.

(1) F. JOLY : *Etudes sur le relief du Sud-Est marocain*, p. 91-92 et 210.
Travaux de l'I.S.C., série géologie et géographie physique, n° 10, Rabat
1962.

Au point de vue lithologique, la cuvette de Fezou-Maïder comprend de bas en haut des grès siluriens du Bani, des calcaires bleus dévoniens et une série schisto-gréseuse carbonifère (Viséen), dite du Maïder.

Ces séries donnent des crêtes monoclinales, de plus en plus jeunes vers le centre de la cuvette. Au Sud, la dépression de Fezou est bordée par la hamada crétacée des Kem-Kem. Deux étages de glacis quaternaires se sont développés sur les schistes carbonifères et dominent une vaste plaine limoneuse, elle-même drainée temporairement par l'Oued Regg (ici oued Fezou). Ces glacis de revers couverts de galets mal émoussés et de sables n'offrent aucune possibilité à la culture. L'agriculture occasionnelle n'existe que sur les dépôts récents répandus dans le fond de la dépression endoréique à chaque crue par l'oued Fezou et ses affluents. Ces épandages viennent buter au Sud sur des dunes fixées par la végétation (nebkas).

Au point de vue bio-climatique, la dépression de Fezou-Maïder est en plein aride franc ⁽²⁾. La luminosité y est grande, les températures élevées et les amplitudes fort sensibles. La végétation de talhas (*accacia raddiana*) s'y dispose en ligne, mais d'une manière discontinue, longeant les chenaux temporaires qui entaillent les glacis, avant de passer progressivement à la végétation de daya vers le fond de la dépression. Cet alignement discontinu est fort différent de celui continu de la forêt-galerie.

2. Les Aït Atta du Sahara

La dépression de Fezou appartient à la grande confédération des Aït Atta du Sahara. La tradition locale veut que ces Aït Atta, notamment la tribu de Fezou, soient originaires de la région de Marrakech. Conduits par des chérifs idrissides de Tamesloht, eux-mêmes descendants des Idrissides des Doukkala, les Fezou auraient occupé il y a environ cinq siècles un territoire jusqu'alors propriété des Beni Ouraïn et des Beni Hsen (?). De nos jours, d'autres chérifs continuent d'affluer vers l'oasis de Fezou dont la population se trouve ainsi composée de trois éléments fondamentaux : les Aït Atta, les Harratin (Noirs sahariens) et les chérifs.

(2) Y. DEWOLF, F. JOLY, R. RAYNAL et G. ROUGERIE : *Premières observations sur une traversée du Sahara Central.*

Bull. A.G.F., n° 399, Mai 1972, pp. 191-211.

3. Les trois terroirs du finage

Le finage de la dépression de Fezou-Maïder se subdivise en trois terroirs fondamentaux, fortement individualisés : l'oasis de Fezou, le Grand Maïder et le petit Maïder.

a) *l'oasis de Fezou*

Fezou est une oasis de fougère et se situe exactement à l'endroit où l'oued Regg traverse le monoclinale d'Aguelmous. Son altitude tourne autour de 680 — 690 m.

L'oasis est habitée par quelques 220 familles, soit 1 300 personnes sédentaires environ. Ces sédentaires pratiquent une agriculture irriguée (puits) très originale, à base de henné, mais comprenant aussi du maïs, de la vesce et un peu de céréales. Les puits d'irrigation sont tous privés et servent également à l'arboriculture (palmiers dattiers). Toutes les terres de culture sont aussi privées, mais appartiennent exclusivement aux familles sédentaires de Fezou installées dans l'oasis. Cette propriété privée est très concentrée : quelques 80 familles sur les 220 ne possèdent pas de terre du tout, soit 40 % des foyers sédentaires, alors que quelques 30 familles possèdent plus des 3/4 de la superficie cultivée totale (près de 300 ha sur un total d'environ 400 ha).

L'agriculture irriguée de l'oasis est basée essentiellement sur le jardinage du henné. Les plants de cet arbuste sont irrigués pendant toute une année, avant d'être repiqués. Mais l'arbuste ne devient productif qu'au bout d'une dizaine d'années. A partir de ce stade, la culture du henné est annuelle. La récolte se fait par la cueillette des branches qui n'atteignent que rarement un mètre de hauteur. Le ramassage commercial se fait soit aussi à l'état de branches, soit seulement par la collecte des feuilles séchées que des camions transportent vers Fès ou Marrakech, au prix de 3,50 DH le kg en 1974 (2,50 DH en 1973).

Enfin, l'élevage n'est pas très développé dans l'oasis, seulement quelques caprins, bovins et ovins, mais pas de chameaux, réservés aux seuls nomades.

b) *Le petit Maïder*

Le maïder (ou maâder) est un domaine interdit à la pâture et d'une manière générale à l'élevage. Il est réservé exclusivement à la culture des céréales. D'ailleurs, les expressions de « maâder » et

« bled el-hart » (terre de labours) se confondent dans la tradition linguistique locale. Sur le plan géographique, le terme de « maïder » prend cependant une signification plus stricte dans cette région, celle de zone de cultures occasionnelles bour sur épandages.

Ainsi dans la zone de Fezou, il existe deux maïder : le maïder sghir (petit maïder) et le maâder el-kébir (grand maïder).

Le petit maïder domaine des Aït Ouchchen est propriété collective de la seule tribu sédentaire de Fezou. La redistribution annuelle se fait en mezzrag (lot) par foyer, en tenant cependant compte du nombre d'enfants. Les cultures, ici comme dans le grand maïder, se font par attelage de bœufs, et parfois par attelages mixtes bœuf-vache ou bœuf-âne. On sème uniquement du blé et de l'orge.

c) *Le grand maïder*

Le Maâder-el-Kébir se trouve largement étendu entre le maïder sghir au Nord et la zone des nebkas de Lehkira au Sud. Il correspond donc au fond de la cuvette de comblement. A l'Est et à l'Ouest, des glacis quaternaires de revers ou de front le séparent soit de monoclinaux, soit de « Rich » (anticlinaux éjectés), dévoniens calcaires ou quartzitiques viséens.

Il couvre environ et selon les crues occasionnelles — quelques 3 000 ha contre près de 750 ha pour le petit maïder. Mais c'est surtout dans le système de propriété que les deux maïder diffèrent le plus.

Le grand maïder (domaine Khomas el-khoms) est « sous la garde » de la tribu de Fezou, mais appartient à tous les Aït Atta du Sahara, dont il est la propriété collective. Il y a donc une grande différence à la fois avec l'oasis de Fezou, privatisée, et le petit maïder, propriété collective de la seule tribu de Fezou qui habite l'oasis.

La répartition des terres collectives du grand maïder se fait chaque année de manière très originale. Le nombre de mezzrag (lots) varie également avec les années atteignant souvent les 7 000 lots ou davantage.

Les sédentaires de l'oasis de Fezou, considérés comme « gardiens » du grand maïder, reçoivent tous un mezzrag par maison, qu'ils soient présents ou non au moment de la répartition. Il en est de même de tous les chérifs résidant à Fezou.

Les autres allocataires doivent être exclusivement des Aït Atta

du Sahara. Après les crues, toute la confédération des Aït Atta du Sahara est théoriquement avertie du jour de la répartition par le caïd d'Alnif et les gouverneurs d'Ouarzazate et de Ksar-es-Souk. L'annonce est lancée par les hérauts dans les souks. Au jour dit, la répartition se fait entre tous les présents ou entre les premiers arrivés seulement, mais à condition qu'ils soient encore sur place, et une fois les mezzag des sédentaires et des chérifs soustraits.

Aussitôt les labours sont engagés, souvent en association secondaire avec les sédentaires de Fezou. Puis chacun regagne son foyer jusqu'à la période des moissons. Seuls, les « gardiens » de l'oasis de Fezou continuent de veiller sur les récoltes et d'interdire aux bêtes d'aller dans les champs occasionnellement cultivés.

De l'étude de l'oasis et des maïder de Fezou, il ressort que l'homme y mène un genre de vie extrêmement original et largement dissemblable des conditions observées ailleurs au sein de la paysannerie marocaine. Mais naturellement le problème de fond reste exactement le même, malgré les grandes différences des conditions géographiques : une minorité d'hommes possède la majeure partie des terres, qu'elles soient dans l'oasis ou dans le maïder. Car en fait, les chérifs et les riches sédentaires, par un système d'association secondaires, contrôlent l'essentiel du déroulement des opérations et en tirent des profits en conséquence.

Il reste que sur un plan strictement technique, une refonte fondamentale des structures agraires appliquée au sud du Maroc, ne pourrait avoir dans ses formes les mêmes aspects que dans le Nord du pays. L'oublier serait ignorer le rôle important des conditions géographiques et des traditions locales, échafaudées au cours de l'histoire.